

Appel à projets Massif central / Pôles de nature 2023 - MASSIF CENTRAL

FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET

IMPORTANT

Les éléments renseignés dans les pages ci-après (qualitatifs et quantitatifs) doivent être présentés de manière synthétique, mais être toutefois suffisamment précis pour intégrer au mieux le processus de sélection des projets. Il s'agira de faire ressortir les éléments forts, les problématiques majeures, les priorités. Des documents techniques synthétiques pourront être transmis en complément : cartes, schémas, tableaux, diaporamas uniquement. Les pages-ci après doivent pouvoir être recopiables.

1- Identification du porteur de projet

Porteur du projet (nom de la structure)	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et vignobles
Représentant légal (nom, prénom, coordonnées) et fonction	ARCAS Jean Président
Contact mail du porteur	contact@payshlv.com
Nom de l'opération	Montagnes du Caroux
N°SIRET / N° RNA pour une association	
Contact (Personne en charge du suivi de l'opération et fonction) :	Olivia Barthelemy Responsable du Pôle cadre de vie durable
Téléphone fixe	04 67 38 11 10
Téléphone mobile	06 33 83 02 54
Email	olivia.barthelemy@payshlv.com
Adresse : - N° - Libellé de la voie - Complément d'adresse - Code postal - Code INSEE - Commune	1 rue de la Voie Ferrée 34 360 Saint-Chinian
Nature / statut juridique	Syndicat mixte ouvert

1- Diagnostic

1.1- Description du territoire :

A la découverte du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux

La présente candidature est portée par le Syndicat Mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV). Le PHLV, structuré en Syndicat Mixte ouvert, regroupe 102 communes, réparties en quatre communautés de communes ainsi que le Conseil départemental de l'Hérault.

Si le Caroux est le marqueur du PPN, le fleuve Orb en est la colonne vertébrale. Il structure le territoire et offre non seulement un réel potentiel touristique mais aussi un cadre de vie de qualité pour ses habitants. C'est pourquoi, il a semblé pertinent d'élargir le périmètre du pôle de pleine nature pour ce deuxième volet par l'intégration de trois communes supplémentaires hors Massif central à savoir Roquebrun, Cessenon-sur-Orb et Causse-et-Veyran (cf liste en annexe). Ces communes étant situées le long du fleuve Orb, cela permet une réflexion globale et cohérente sur les activités aquatiques, en particulier le canoë puisque deux importants loueurs de canoë-kayak et club s'y trouvent. De plus, cet élargissement permet d'intégrer le site de Réals, porte d'entrée de la vallée de l'Orb, du Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Réals c'est une base de canoë-kayak qui propose de la location en saison estivale et qui accueille aussi des compétitions de canoë-kayak sur les rapides mais c'est aussi un espace naturel sensible et un domaine départemental.

Ainsi, le PPN Montagnes du Caroux comprend l'intégralité de la communauté de communes Grand Orb, 60% de la communauté de communes du Minervois au Caroux, une commune de la communauté de communes des Avant-Monts et une commune de la communauté de commune Sud Hérault soit 47 communes.

1.1 Quelques données clés pour comprendre le territoire

Le PPN se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault. Il a pour frontières les départements du Tarn et de l'Aveyron. Il regroupe une population de près de 31 000 habitants avec une densité moyenne de 30 habitants par km² mais avec des secteurs à 18 habitants/km². Cette réalité démographique permet au territoire d'être l'un des derniers espaces ruraux du département (la moyenne départementale étant de 171 habitants/km²). Sa population est en baisse et présente une hausse importante de l'indice de vieillissement contrairement au reste du département. Sur ce territoire étendu, les habitants se concentrent à Bédarieux (5 736 habitants), Lamalou-les-Bains (2 483), Hérépian (1 526) et Saint-Pons de Thomières (1 749).

Les chiffres viennent également mettre en exergue le faible niveau de revenu (19 370€ de revenu médian pour Grand Orb et 18 420€ pour Minervois Caroux). Ces éléments préfigurent la prévalence d'une population aux revenus plutôt modestes, proportionnellement moins tirés par l'activité professionnelle car il y a un taux de chômage élevé et de nombreuses personnes retraitées.

Un territoire facilement accessible mais encore trop dépendant de la voiture

Territoire de proximité, à la croisée des grands axes routiers, le PPN bénéficie d'une situation privilégiée en matière d'accessibilité routière et dans une moindre mesure ferroviaire. Retours en quelques chiffres clés sur les réalités de la mobilité sur et autour du PPN :

- 30 min, c'est le temps pour rejoindre les principales autoroutes (A9 et A75) depuis le PPN
- 40 min, c'est le temps pour rejoindre l'aéroport de Béziers depuis le PPN
- 1h, c'est le temps pour rejoindre Montpellier depuis le PPN
- 2h, c'est le temps pour rejoindre Toulouse depuis le PPN
- 10, c'est le nombre de trains quotidiens assurant la liaison avec le PPN (Bédarieux) depuis Béziers ou Clermont-Ferrand
- 12, c'est le nombre de bus quotidiens des deux lignes disponibles sur le territoire et permettant de traverser le PPN
- 50, c'est le nombre de km de la voie verte « Passa Païs » traversant le PPN.

Quelques données pour comprendre le PPN des Montagnes du Caroux

- Une superficie d'un peu plus de 1 000 km²
- Une structuration autour de 4 bassins d'emplois (Bédarieux, St Pons-de-Thomières, Lamalou-les-Bains, Avène)
- Deux stations thermales de renommée nationale et internationale : Avène et Lamalou-les-Bains
- Un marqueur identitaire fort : le Caroux
- Au cœur du PNR du Haut-Languedoc
- Un « plus beau village de France » : Olargues
- Une maison des Montagnes du Caroux, office du tourisme dédié aux APN
- Une diversité d'activités de pleine nature et une densité de structures d'encadrement
- Des sites emblématiques : les Gorges d'Héric (150 000 visiteurs/an) et de Colombières-sur-Orb
- Une voie Verte : Passa Païs (73 411 passages à Hérépian en 2022)
- Un fleuve, l'Orb, colonne vertébrale du PPN.

Des clubs dynamiques et structurés

Le territoire du PPN compte 28 clubs ou associations d'activités de pleine nature autour des disciplines suivantes : escalade, spéléo, randonnée, trail, VTT, cyclisme, canoë, raid nature, équitation. Ces clubs sont soutenus financièrement et logistiquement par les collectivités locales, le Département de l'Hérault et Hérault Sport. Ils organisent de nombreuses manifestations sportives et sont nombreux à s'investir dans la dynamique du PPN.

Un territoire protégé

Près de 80 % du PPN fait l'objet de mesures d'inventaires, de gestion et de protection des espaces naturels. Ces mesures soulignent la richesse écologique du territoire et invitent à anticiper, prendre en compte et encadrer le développement des activités touristiques sur le PPN. De manière à illustrer la réalité écologique du PPN, voici quelques chiffres et données clés :

- Un territoire à la croisée des influences méditerranéenne, atlantique et montagnarde
- Une espèce emblématique : le mouflon.
- Un classement « rivière en bon état écologique » pour une grande partie de l'Orb et du Jaur.
- Un site classé : « Les gorges d'Héric »
- 78 % du PPN en zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- 10 % du PPN en zone Natura 2000 (cf diagnostic en annexe)
- Des espaces d'intérêt écologique définis par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Un territoire engagé :

Notre territoire est reconnu Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et Territoire à énergie positive (TEPOS). Dans ce cadre-là, 23 projets ont déjà été accompagnés. La trajectoire de transition énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles définie par les élus du syndicat mixte propose de viser l'équilibre énergétique pour 2037. Les élus de notre territoire sont également engagés dans une volonté d'apporter des solutions diversifiées et plus durables aux besoins de mobilité. C'est pourquoi un plan de mobilité simplifié est en cours d'élaboration dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME. Enfin, la communauté de communes Grand Orb est en cours de mise en œuvre de mise à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie. Le tourisme et la mobilité y sont des enjeux transversaux.

Zoom sur les services de santé

Comme de nombreux territoires ruraux, le PPN doit faire face au vieillissement et au non remplacement de ses médecins généralistes. C'est pourquoi, dès 2010 le PHLV a signé avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) un Contrat Local de Santé dont l'axe 3 propose de développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

Le PPN dispose de tous les services de santé : un centre hospitalier, deux hôpitaux locaux, une polyclinique dotée d'un service d'urgences, 4 maisons de santé pluriprofessionnelles. 33 médecins sont installés sur le territoire soit une densité de 9 pour 10 000 habitants en cohérence avec la densité nationale de 8,4 (chiffres FNPS-INSEE 2022). Néanmoins la situation n'est pas si favorable car la présence de nombreux médecins sur la station thermale de Lamalou-les-Bains, en grande partie dédiés aux curistes biaise les statistiques. Spécificité du PPN, en été, un centre de secours en montagnes basé à Mons-la-Trivalle est activé.

Depuis 2021, le territoire dispose des services de la maison sport santé de Lamalou-les-Bains, dont l'objectif principal est de lutter contre la sédentarité dans le but d'améliorer la santé en agissant sur la prévention primaire, secondaire et tertiaire. Ceci pour les personnes en bonne santé mais également pour celles atteintes d'une maladie chronique et/ou d'une affection longue durée

Au cœur du Pôle de pleine nature, un site remarquable, le Caroux

Le Caroux se révèle être, par le caractère imposant de ses aiguilles, l'omniprésence du rocher et son relief très découpé, une véritable montagne, entaillée de gorges et traversée par de nombreux torrents. Très escarpée, elle se prête parfaitement à la pratique de la randonnée, parfois sportive et à l'escalade. Il est le marqueur du PPN et plus largement du PHLV, la montagne lumière que l'on voit depuis la Méditerranée. Il fait l'objet d'une fréquentation touristique très importante, liée notamment aux activités de pleine nature. Exploré depuis les années 1920 par des grimpeurs de renom (Rebufat, Charlet, Flématti, Demaison), la notoriété du Caroux a dépassé les frontières régionales.

1.2- Diagnostic touristique :

Une véritable destination touristique, au cœur du PNR du Haut-Languedoc

Le territoire est structuré à travers quatre filières touristiques majeures bénéficiant chacune d'une reconnaissance, d'un label thématique garantissant la qualité de l'offre et de l'organisation touristique du territoire :

La filière « produits locaux » structurée autour du label Vignobles et Découvertes.

Labellisé depuis 2014, le territoire s'inscrit dans une démarche oeno-touristique visant à valoriser les terroirs et savoir-faire locaux. Le label Vignobles et Découvertes est le fruit d'un travail commun des vignerons, viticulteurs et acteurs du tourisme. 6 caves, 8 hébergements, 10 restos, 3 patrimoines, 1 événement et 6 activités sont labellisés Vignobles et découverte sur le territoire du PPN.

La filière « patrimoine » structurée autour du label Pays d'art et d'histoire.

Labellisé en 2016, le territoire accorde une attention particulière au patrimoine en tant que vecteur d'attractivité et de cohésion sociale. Atout touristique important, la reconnaissance « Pays d'art et d'histoire », répond à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion du patrimoine.

La filière « thermalisme » structurée autour de deux stations classées.

La nouvelle Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée est la première région thermale de France. Deux des trois stations thermales de l'Hérault se situent dans le PHLV et spécifiquement dans le périmètre du PPN : Lamalou-les-Bains et Avène. Globalement, la filière thermalisme du territoire représente près de 400 emplois directs et a accueillie en 2022, 13 500 curistes (16 000 en 2019 avant Covid).

La filière « activités de pleine nature » structurée autour du Pôle de Pleine Nature (PPN) Montagnes du Caroux.

Reconnu Pôle en 2017, le territoire des Montagnes du Caroux offre un véritable espace de pratique et de découverte des activités de pleine nature.

1.2.1 L'organisation touristique du territoire

Deux offices du tourisme intercommunaux (Du Saint Chinian au Canal du Midi et les Avant Monts), hors PPN mais à proximité et sur des sites à forte fréquentation comme le Canal du Midi renvoient leurs clientèles vers les Montagnes du Caroux pour la pratique des APN.

Deux offices du tourisme intercommunaux sont situés sur le périmètre du PPN :

Office du tourisme	Classement/label	Points d'accueil	ETP	Ouverture	Langue
Du Minervois au Caroux	Vignobles et découverte Tourisme et Handicap en cours	Olargues et Roquerun en saison Mons-la-Trivalle Saint-Pons de Thomières	7	250 jours	Anglais, allemand, espagnol et néerlandais
Grand Orb	Classement en catégorie 2 (en cours de classement en catégorie 1). Tourisme et Handicap . Marque Qualité Tourisme™. Démarche RSE en cours	Bédarieux Lamalou-les-Bains Avène Lunas	10	350 jours	Anglais, allemand, espagnol

La Maison des Montagnes du Caroux :

Véritable guichet unique des activités de pleine nature, cet office du tourisme dédié aux APN a été l'élément majeur du pôle de pleine nature. Implanté au cœur des « Montagnes du Caroux » à Mons-la-Trivalle, au pied des Gorges d'Héric (150 000 visiteurs/an), la Maison du Caroux ouvrira ses portes à l'automne 2023 et deviendra, plus qu'un office du tourisme, un lieu d'information dédié aux APN tant pour les visiteurs que pour les habitants, un centre local d'interprétation dans le cadre du Pays d'art et d'histoire (histoire de l'alpinisme), une vitrine et un lieu de vente de produits locaux, un lieu d'échanges autour des APN, le point de convergence des professionnels APN. De plus, une antenne de l'Office Départemental des Sports de l'Hérault sera installée ce qui permettra un accompagnement du mouvement associatif local.

Zoom sur la promotion et la communication des Montagnes du Caroux

Le pôle de pleine nature a été l'occasion de définir une stratégie marketing et de développer la notoriété d'une destination les « Montagnes du Caroux ». Le pôle de pleine nature dispose ainsi à ce jour de documents techniques dédiés à la rando, aux VTT et au trail, un doc de l'offre de prestations APN, d'une page Facebook, d'un compte Instagram, d'un site internet www.montagnesducaroux.com, de photos et des vidéos de promotion. Le nom Montagnes du Caroux est aujourd'hui utilisé par les prestataires touristiques ou les clubs. La collaboration entre les deux OT a permis aux Montagnes du Caroux d'être présentes sur de nombreux salons affinitaires (salon de la Rando à Lyon, salon du Trail à Millau, Roc d'Azur à Fréjus, What a Trip à Montpellier...).

Des professionnels compétents, mobilisés et engagés

Le PPN dispose de 30 structures proposant des prestations d'encadrement dont la grande majorité est concentrée autour de Mons-la-Trivalle. 35 prestataires possèdent les accréditations nécessaires à l'encadrement de leurs activités. Les professionnels du PPN sont également investis dans une démarche de développement durable puisque 13 structures sont détentrices de la marque Valeurs Parc. Les 3 piliers de la marque sont : environnement, ancrage territorial et dimension humaine.

1.2.2 Services touristiques et services du quotidien

Zoom sur l'hébergement

Le PPN comptabilise 10 273 lits. A noter, l'engagement de 22 hébergeurs dans une démarche de développement durable à travers la Marque Valeur Parc du PNR du Haut-Languedoc. Si l'on excepte le cas particulier des meublés des stations thermales, l'offre la plus importante en termes de lits touristiques est celle de l'hôtellerie de plein air, offre largement labellisée suivie par celle des gîtes. En 2023, l'hébergement marchand sur le PPN représente : 88 chambres d'hôtes, 12 hôtels, 20 campings, 1 061 meublés (dont une large proportion sur les stations thermales), 4 aires de camping-car, 5 résidences de tourisme, 2 villages vacances. Le territoire du PPN est aussi très attractif en ce qui concerne les résidences secondaires puisqu'on dénombre 6 124 lits pour ces hébergements non marchands.

Zoom sur la restauration

Le PPN propose une offre variée de restauration avec 108 établissements. En complément de la restauration classique, plusieurs filières alternatives sont structurées notamment 9 marchés de plein air, dont 2 marchés de producteurs et plusieurs marchés de producteurs en saison ainsi que 17 boutiques de produits locaux ou points de vente de produits locaux.

Zoom sur les commerces

Commerces et services sont présents sur le territoire de la grande surface à l'épicerie, des distributeurs automatiques aux pompes à essence, des pharmacies aux services postaux... Nous trouvons 140 commerces dont plus particulièrement : 8 hyper ou supermarchés, 2 superettes, 18 épicerie, 25 boulangeries, 9 boucheries, 3 poissonneries, 6 magasins d'articles de sports et de loisir, 5 stations services (INSEE Base permanente d'équipement 2021).

Montagnes du Caroux pour tous

L'offre de tourisme APN accessible s'est vue largement complétée lors de la mise en œuvre du pôle de pleine nature par la création de La Station (pôle handisport) gérée par l'association Handinature et la création d'un ponton PMR mais aussi par l'élaboration de documents dédiés comme l'e-book Montagnes du Caroux réalisé par Hérault tourisme, l'e-book du PNR sur l'offre labellisée, le carnet de route pour tous ou encore le document Facile à Lire et à Comprendre sur les Gorges d'Héric. L'offre labellisée Tourisme Handicap comprend 3 restaurants, 8 hébergements et deux sites de visites. Les deux OTI du PPN sont soit labellisé soit en cours de labellisation Tourisme Handicap. A noter également la présence d'un prestataire, animateur nature et accompagnateur moyenne montagne, spécialisé « Handisport ».

2.4 A la découverte des activités de pleine nature des Montagnes du Caroux

Comprendre (rapidement) les activités de pleine nature du PPN

L'offre sportive du PPN se caractérise par sa diversité :

- Diversité de pratiques : randonnée, escalade, trail, VTT, canoë-kayak, spéléo, canyon, cyclotourisme, course d'orientation, raid nature, équitation...
- Diversité de niveaux : du très facile au très difficile
- Diversité de milieux de pratique : de la montagne aux vallées, de la garrigue à la forêt
- Sont inscrits au PDESI : 476 km d'itinéraires pédestres, 530 Km d'itinéraires VTT, 84 km d'itinéraires trail, 233 voies d'escalade mais aussi l'Orb de Ceps à Réals, 6 embarcadères canoë, la grotte de Julio, 1 site de vol libre, un parcours de pêche no kill et un ponton de pêche PMR.

Un pied devant l'autre, des sentiers qualifiés, diversifiés et valorisés

Des montagnes, dédiées aux randonneurs, aux vallées pratiquées par les promeneurs, en passant par les sentiers thématiques dédiés aux familles, la diversité des sentiers jouent en la faveur du développement de la randonnée. La pratique de la randonnée est structurée à travers les GR[®] (GR[®]7, GR[®]71, GR[®]77, GR[®]653), les PR[®] (180 km pour 16 sentiers qualifiés, gérés et valorisés par un topo-guide), le GR de Pays[®] « Tours dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (300 km de sentiers), le GR de Pays[®] entre 2 lacs Avène-Salagou, les sentiers d'intérêt locaux (25 sentiers thématiques pour 179km gérés par les collectivités locales) et enfin la Voie Verte Passa Païs (75 km). Ainsi le Pôle de pleine nature dispose d'environ 900 km de sentiers qualifiés, balisés, gérés et valorisés via différents topo-guides. Certains itinéraires proposent d'allier à la promenade à la découverte du patrimoine via des itinéraires du patrimoine quand d'autres proposent des randonnées à la découverte des terroirs viticoles, via une oenorando[®].

Les Montagnes du Caroux disposent aussi d'un Espace trail, réalisé lors du premier PPN et proposant 17 itinéraires.

A bout de bras, des activités à corde bénéficiant d'une image sportive

L'escalade

Le Caroux est l'un des sites majeurs pour la pratique de l'escalade en « terrain d'aventure ». Sur l'ensemble du site, plus de 400 voies sont proposées et près de la moitié ont été réhabilitées afin de sécuriser les relais et certains passages clés. Ce positionnement « terrain d'aventure », relativement rare en France mais habituel dans les pays anglo-saxons, est un atout clé pour le PPN. Au-delà des voies en terrain d'aventure, on trouve plus de 200 voies réparties entre plusieurs sites écoles. A noter que le climat méditerranéen du PPN est particulièrement propice à l'escalade automnale et hivernale. La création de SAE et de nouveaux sites école lors du premier PPN a permis de développer fortement la pratique locale via la pratique scolaire mais aussi la création de clubs.

Les autres activités (plus ou moins) verticales

Le PPN dispose également d'une via ferrata privée à Mons-la-Trivalle, d'une via ferrata en accès libre à la Tour sur Orb, financée dans le cadre du PPN 1, de deux accrobranches et d'un site de saut à l'élastique. Le territoire est aussi une zone riche en cavités, très attractives pour les spéléologues même si cette pratique est assez peu touristique mais plus sportives.

Le grand bain, des activités aquatiques attractives

Le territoire du Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux dispose, de part son orographie et son rôle hydrologique, d'un potentiel fort en termes de pratiques d'eau vive. Un diagnostic des fréquentations et de l'économie des activités aquatiques a été conduit entre 2020 et 2021. Il a souligné que l'Orb est un très beau fleuve, labellisé « rivière en bon état écologique » présentant de belles opportunités, différentes suivant les secteurs. Le site de Réals, base départementale de canoë-Kayak mais aussi site de baignade fait l'objet actuellement d'une étude de fréquentation afin de compléter l'étude précédente.

Le canoë

La descente de l'Orb, labellisé en « bon état écologique », est LE produit d'appel des activités aquatiques du PPN et attire chaque année près de 40 000 personnes. A noter que 20 sites sont répertoriés comme point d'embarquement ou de débarquement. L'Orb est une rivière qui offre un réel potentiel touristique.

Le canyon

Le PPN possède un atout clé pour la pratique du canyon en Hérault : il s'agit du seul site de pratique du département. Les 9 canyons du territoire sont généralement pratiqués en complément d'autres activités (ex. rando, escalade,...). Il s'avère aujourd'hui que 80% de la fréquentation est concentrée sur 1 canyon : le REC GRAND sur la commune de Mons la Trivalle.

La pêche

Elle s'intègre à la dimension pleine nature car elle est majoritairement valorisée par une pratique de pêche « sportive ». Un parcours « No Kill » sur l'Orb, entre le Rieusse et Avène est proposé et pour les enfants à Lunas, le parcours de pêche du Gravezon fournit le matériel et propose aussi des concours et des initiations à la pêche, à la mouche. On trouve aussi sur Bédarieux un ponton de pêche PMR. La Communauté de communes du Grand Orb, avec l'appui de la Fédération de Pêche de l'Hérault, est en cours d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau fonctionnelle sur le Lac d'Avène. La Haute vallée de l'Orb est le secteur majeur pour la pêche avec un intérêt régional à minima.

La baignade

Sans être une activité à part entière, l'organisation des sites de baignade est un atout pour le PPN. La baignade est une pratique courante sur le territoire. Nous avons dénombré sur le terrain 27 sites de baignade avérée et 3 sites officiels dont le plan d'eau de la Prade, la plage de Roquebrun et la plage de Cessenon.

Une offre cyclo diversifiées

Avec 600 km de circuits VTT-FFC labellisés, le PPN propose une offre sportive, importante et qualifiée. Deux sites VTT-FFC ont été créés proposant tous les niveaux de difficulté. Plusieurs clubs dynamiques coexistent et permettent une importante pratique des jeunes. Grâce à un terrain varié et un accès à différents niveaux de pratique, le PPN présente un intérêt majeur pour le VTT se traduisant notamment par la présence de plusieurs professionnels (encadrements et location). Le territoire du PPN disposera bientôt des circuits Gravel en cours de création avec le département et d'une offre cyclotouristique intéressante :

- Véloccitanie
- GTMC
- Passa Méridia
- Espace cyclo sport *Oenovélo Tour Du Minervois au Caroux* labellisé par la fédération en 2021
- Boucles cyclos départementales et locale

Un travail est en cours sur la création de boucles cyclo connectées à la voie verte ainsi qu'un projet départemental de création d'oenovelo. Enfin on note la présence de 52 labellisés Accueil vélo sur le territoire.

Une offre équestre en devenir

Cette activité est présente avec 6 clubs sur le territoire. Il n'y a pas d'offre d'itinéraire labellisé à ce jour. Néanmoins, une dynamique semble se dessiner impulsée par le Département mais aussi un club local impliqué depuis plusieurs mois au sein du PPN. La redynamisation du réseau vert, devenu Passa Méridia est aussi l'opportunité de d'intégrer l'itinéraire dans un réseau d'itinéraires culturelles européens : route d'Artagnan (route de l'infante pour la partie Héraultaise) labelliser une partie de l'itinéraire route de l'infante, route d'Artagnan. Une stratégie de valorisation touristique est en cours d'élaboration à l'échelle départementale et régionale, dans le cadre d'un dossier Grands itinéraires équestres Occitanie animé par le comité régional d'équitation Occitanie...

Pour résumer :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des OTI et des points d'information touristiques proposant un maillage cohérent du territoire • Maison des Montagnes du Caroux • 35 prestataires APN dont 9 marqués Parc • Un réseau APN impliqué (conseil des pros) • 7 loueurs de matériels (VTT, canoë-kayak, via ferrata) • Un territoire traversé par une véloroute (Veloccitanie) • Un réseau de professionnels de la Voie verte • 10 273 lits marchands dont plus de 5 000 en meublés et près de 3 000 en camping • 108 établissements de restauration • 17 boutiques du terroir ou points de vente de produits locaux • Un site classé attirant 150 000 visiteurs par an • Un village classé Plus beau village de France • Un PNR Haut Languedoc • Une offre APN complète, diversifiée et de tous niveaux en partie inscrite au PDESI • Un pôle Handisport en lien fort avec les acteurs de santé • 24 clubs APN dynamiques • Un cadre de vie de qualité, une mosaïque de paysages, une richesse géologique exceptionnelle et un environnement préservé • Une maison sport santé • Une offre touristique de qualité et complémentaire (APN, stations thermales, Vignobles et découverte, Pays d'art et d'Histoire, sites remarquables, patrimoines naturel et culturel), • Un territoire accessible • Une gare • Des réservoirs de clientèles proches (Béziers, Montpellier, Toulouse, Narbonne) • Des Sections sportives APN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des compétences techniques en matière d'APN à renforcer au sein des OTI • Une fréquentation importante de certains sites comme les gorges d'Héric. • Saisonnalité encore importante. • Un GRP vieillissant, ne répondant plus aux attentes des clientèles • Une offre VTT peu adaptée aux attentes des pratiquants • Une offre de cyclotourisme peu mise en valeur • Une offre canoë-kayak à qualifier • Une pratique canyon à encadrer/ gérer • Une offre de pêche sous valorisée • Une offre d'itinérance équestre peu développée • Une part importante de l'offre non inscrite au PDESI • Une offre d'hébergement pour l'itinérance déficitaire • Une offre de services hors saisons trop faible • Certains clubs usés, en butte à certaines difficultés de fonctionnement • Un pôle handisport pas encore assez tourné vers les clientèles touristiques • Une mobilité très dépendante de l'automobile • Une saison estivale de plus en plus perturbée par le changement climatique • Des prestataires qui doivent s'adapter aux nouvelles contraintes.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Des attentes d'organisation simple, efficace et bien rodée. • Un climat méditerranéen permettant une pratique toute l'année • Une appétence des visiteurs pour les APN, en particulier l'itinérance pédestre et cyclo • La volonté à l'échelle nationale de développer la pratique vélo • Le développement de la prévention santé via la pratique sportive. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des Impacts fort du changement climatique : sécheresse, incendie, la mise en place de la réglementation autour de la fermeture des massifs, manque d'eau, canicule • Une recomposition de l'information touristique via les outils numériques. • Une exigence récurrente : le « tout, tout de suite » • Une ligne ferroviaire fragilisée.
<p>Le PPN présente un environnement naturel de grande qualité et une offre d'APN complète et diversifiée, autant d'atouts pour le cadre de vie des habitants que pour les visiteurs. Néanmoins ces aménités peuvent être fragilisées par l'impact du changement climatique. De plus, les attentes des clientèles touristiques, favorables à l'attractivité de notre territoire, évoluent, sont parfois plus exigeantes et nécessitent une adaptation de notre offre. Enfin le territoire doit concilier les évolutions du tourisme avec les enjeux de préservation de l'espace, de la biodiversité et de résilience des écosystèmes au changement climatique.</p>	

Bilan du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux 2017-2022

En 2016, s'appuyant sur une stratégie et un plan d'actions élaborés collectivement, le territoire a été retenu à l'appel à projet « pôle de pleine nature » du GIP Massif central. 2 axes stratégiques avaient alors été retenus :

I-Développer une pratique locale et durable des APN :

- Développer la pratique des jeunes
- Développer la pratique pour tous
- Développer une pratique éco-responsable.

II-Développer une économie autour des APN :

- Développer la notoriété APN du territoire pour capter de nouvelles clientèles
- Organiser un accueil touristique autour des APN.

Le plan d'actions 2017-2022 proposait une quarantaine de projets, portés par des structures privées ou publiques bénéficiant des financements européens LEADER et FEDER, mais aussi du Département de l'Hérault, de l'État et de la Région. En décembre 2022, 86 % du plan d'actions a été mis en œuvre.

Quelques exemples de projets réalisés :

- 2 falaises écoles
- 3 Surfaces Artificielles d'escalade
- Un via ferrata
- Un espace trail
- Des aménagements pour le canoë
- La Station (pôle handisport)
- Projet Sport santé « on sport dehors »
- Des outils de communications et des actions de promotion sous une bannière commune
- Un accompagnement vers des manifestations sportives plus éco responsables
- Un diagnostic des activités aquatiques
- Le projet Pionniers du Caroux : exposition et film sur l'histoire de l'escalade et de la spéléo
- En cours de réalisation, la construction d'une maison des Montagnes du Caroux, OT dédié aux APN.

90 acteurs du territoire (pros, institutionnels, élus) ont été mobilisés chaque année en moyenne. (Détail de la participation dans le bilan en annexe).

Si le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) s'est engagé fortement dans le volet 1 du PPN en assurant l'animation générale, chaque partenaire s'est vu aussi confier une mission particulière :

- Parc naturel régional du Haut-Languedoc : chef de file de la politique éco-responsable
- OTI/communauté de communes du Minervois au Caroux : chef de file de la commercialisation
- OTI/Communauté de communes Grand Orb : chef de file de l'animation du réseau des prestataires.

Par ailleurs, un partenariat fort avec les institutions départementales apporte un appui capital et indispensable notamment avec :

- Hérault Sport : mise à disposition d'un conseiller technique APN
- Hérault Tourisme: accompagnement globale sur la stratégie marketing et mise en tourisme du PPN
- Conseil départemental de l'Hérault : soutien technique et financier pour la mise en œuvre des projets APN et positionnement du PPN Montagnes du Caroux comme territoire 'pilote' d'une stratégie globale Pôle de pleine nature, réaffirmée dans la nouvelle politique sportive du département de l'Hérault et le nouveau schéma pour un tourisme durable et responsable.

La dynamique territoriale engendrée par cette démarche est aujourd'hui indéniable et reconnue par les acteurs du territoire. La création de nouveaux équipements comme les SAE et les sites école d'escalade a permis l'émergence de nouveaux clubs sportifs et de sections sportives au sein d'établissements scolaires. La mise en œuvre d'une stratégie marketing commune a permis de développer notre notoriété et l'appropriation d'une nouvelle destination y compris par les prestataires et les clubs. Et surtout, une véritable synergie entre les différentes collectivités et avec les acteurs privés s'est développée.

2- Stratégie et programme d'actions à 3 ans :

L'élaboration d'une nouvelle stratégie territoriale, concertée, autour des APN demande nécessairement plusieurs mois de réflexion. C'est pourquoi dès février 2022, des temps de concertations ont été organisés. Ainsi, 15 rencontres (avec parfois plusieurs personnes par structure rencontrée) ont été réalisées ainsi que 2 COTEC élargis (ensemble des prestataires, des clubs et des partenaires institutionnels), deux comités de pilotage et 2 conseils des pros. Des échanges nombreux avec les communautés de communes ont permis l'élaboration d'une stratégie dédiée aux APN en adéquation avec les projets de territoire de chacune. Cette stratégie doit bénéficier à toutes les populations, habitants et visiteurs.

Ambition : Des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale

Un territoire attractif est un territoire où il fait bon vivre, que l'on aime habiter, à la fois une terre d'accueil et un lieu d'ancrage. Plus concrètement c'est un territoire qui permet de se loger aisément, de se maintenir en bonne santé, de bénéficier d'un cadre de vie agréable (climat, patrimoine, paysages, culture...) et l'accès à une offre de services, de mobilité, d'emplois et de loisirs. L'attractivité du territoire dépend donc essentiellement de sa capacité à développer son économie, ses emplois, ses services mais aussi son offre de loisirs, dont les APN font partie tout en préservant la qualité reconnue de notre cadre de vie.

Objectif opérationnel 1: Une offre d'activité attractive

Sur notre territoire l'offre d'activités de pleine nature est globalement qualifiée de tout-à-fait suffisante, complète et diversifiée par les acteurs locaux. Néanmoins, les pratiques évoluent comme les attentes des clientèles. Il s'agit donc de conforter, gérer et adapter notre offre dans un contexte de changements non seulement climatiques mais aussi des demandes et des attentes des clientèles. Cette évolution pourra également s'appuyer sur de nouvelles possibilités d'analyser et de visualiser la fréquentation des espaces naturels au travers de nouveaux outils comme Outdoorvision. Enfin, la pérennité des sites de pratiques passe par leurs inscriptions au Plan départementale des espaces sites et itinéraires (PDESI). Cette inscription permet non seulement de s'assurer de la maîtrise foncière des sites de pratiques mais aussi de leurs impacts environnementaux. Or une part importante de l'offre du PPN n'est pas encore inscrite. C'est pourquoi Hérault sport accompagnera les communautés de communes gestionnaires des ESI dans cette démarche d'inscription au PDESI.

a-L'offre cyclo-touristique

Les tendances touristiques nous indiquent une croissance très forte du VTTAE, une croissance de l'équipement en gravel (qui reste une niche mais présente une porosité avec d'autres pratiques plus grands public : VTC, VAE...) et un fort potentiel de développement de l'itinérance à vélo et notamment VTT. La pratique du vélo sous toutes ses formes est toutes saisons mais reste concentrée quand même sur le printemps. Le PPN souhaite donc adapter son offre cyclo touristique en engageant :

- une requalification des espaces VTT
- une valorisation d'itinéraire grave : création d'itinéraire, communication, événementiel
- en conduisant un projet de traversé des Parcs du Massif central
- en accompagnant les projets départementaux : boucles cyclo connectées à la voie verte Passa Païs, tronçons produits Passa méridia VTT et Gravel.

b-La randonnée

L'offre de randonnées à la journée du territoire semble la plus complète des activités. Il s'avère néanmoins que le GR® de Pays Tours en Pays Haut Languedoc et Vignobles n'est plus adaptée aux demandes des randonneurs d'aujourd'hui (courts séjours) et ne raconte pas une histoire susceptible de se différencier des autres offres. Un travail de requalification de cet itinéraire mais aussi de sa communication permettrait de compléter notre offre de manière pertinente. Ce travail a été engagé depuis plusieurs mois. 4 boucles plus courtes, thématiques devraient être créées au sein d'un GR® de Pays Tours des Montagnes du Caroux.

Le développement de l'itinérance doit aussi s'accompagner du développement de l'hébergement dédié, c'est à dire de proposition de bivouac, de refuges ou encore d'hébergements à la nuitée. Une réflexion devra être conduite sur les conditions de création d'aire de bivouac le long des itinérances du territoire.

C-L'escalade

On constate de plus en plus de monde sur les sites écoles, faciles d'accès, surtout les grands week-ends, à la limite de la sur-fréquentation parfois, mais de manière très ponctuelle et toujours avec des solutions de repli. L'escalade reste une activité à suivre par rapport à son impact sur les oiseaux en particulier. Il reste quelques points à engager sur cette activité :

- Gestion partagée des sites (accès aux sites d'escalade, signalétique)
- Le conventionnement de certaines voies ou de certains sites
- Réflexion autour de la pertinence de la création d'un site de bloc sur le secteur de Lunas

- L'accompagnement et la formation des élus des communes propriétaires de sites, sur leurs inquiétudes en matière de responsabilités juridiques.

d-Équitation

Le tourisme équestre en particulier itinérance équestre est très peu développé sur le territoire alors qu'il y a de la demande. Une expertise « équestre » des itinéraires pédestres existants et des haltes adaptées (terrains accueil chevaux, accès à l'eau...) avec une communication dédiée pourrait permettre de soutenir cette activité.

En particulier le Département souhaite valoriser, en partenariat avec le comité régional d'équitation, la Passa Méridia dans le projet culturel européen de la Route d'Artagnan, plus précisément sur la route de l'Infante. En 2023, le plan marketing sera déployé auprès des partenaires institutionnels et professionnels, et une stratégie de diffusion élargie sera mise en place. En cohérence avec cet objectif, le département pourra être l'animateur de la réflexion sur le développement du tourisme équestre sur le PPN.

e-Activités aquatiques

L'Orb est une rivière à fort potentiel touristique, très attractive, qu'il convient de protéger d'un développement anarchique. Le diagnostic réalisé en 2021/2022 a pointé plusieurs axes d'amélioration qu'il s'agira d'approfondir en tenant compte du fort impact du changement climatique sur ces activités sur notre territoire.

Canoë-kayak : l'enjeu pour le territoire est bien de ne pas augmenter la fréquentation mais d'améliorer la gestion, d'anticiper l'arrivée des pratiquants autonomes et d'augmenter les retombées économiques sur le territoire. Une réflexion pourrait être conduite sur des aménagements légers d'aire des services/aire d'arrêt, peut être en lien avec les propriétés départementales ou seulement une identification de ces zones. Les outils de communications produits par le PNR et mis à disposition des loueurs pourraient être réactualisés, en particulier les cartes. Il pourrait d'ailleurs être intéressant de réfléchir à la création d'un produit en itinérance canoë du Poujols sur Orb jusqu'à Réals.

Pêche : C'est une offre de pêche recherchée par les pêcheurs passionnés ou pêcheurs dit touristique à forte valeur ajoutée. Dans une logique de développement touristique de la pêche, le territoire présente un potentiel sur la partie haute de la vallée de l'Orb. La communauté de communes Grand Orb souhaite développer la promotion de cette activité avec la fédération de pêche, avec la création d'une manifestation dédiée et l'extension de la zone de no-kill.

APN et culture

J.C Carrière (1931-2021), écrivain, scénariste, parolier, metteur en scène, est natif de Colombières-sur-Orb où il est inhumé dans le cimetière communal. Il est revenu chaque année dans sa maison natale et a très souvent mentionné son attachement à ce territoire et ces montagnes où il aimait se promener. En accord avec sa famille, la commune et ses partenaires souhaitent créer un sentier hommage à J.C. Carrière à la hauteur de sa renommée nationale et internationale. Ce projet de sentier est bien un itinéraire dans un espace naturel et même de montagne mais complété et bonifié par des espaces muséographiques en plein air. Cette nouvelle offre, entre culture et activité de pleine nature permettra de développer la visibilité du territoire de manière originale.

Il est souligné lors des échanges qu'une réflexion pourrait aussi être engagée avec les offices du tourisme sur le développement d'un produit touristique « canoë/patrimoine ».

Objectif opérationnel 2: Développer un accueil et une animation dédiés aux APN

a-Un accueil sur mesure. pour répondre à tous les besoins

Parce que la prise en compte des besoins des clientèles cibles du PPN est un facteur clé de pérennité et de développement de l'activité touristique, une véritable stratégie d'accueil, d'information et de services a été imaginé sur le territoire. Le dispositif Accueil vise à garantir une répartition de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire et une implication forte des offices du tourisme. Il est composé de la Maison des Montagnes du Caroux qu'il conviendra d'animer pour en faire le pivot du PPN mais aussi de la création d'un espace d'accueil de pleine nature et d'événementiel à la base de loisir de la Prade à Lunas. Une réflexion pourra être conduite, suite à l'étude de sa fréquentation, sur le positionnement du site de Reals, comme porte d'entrée des Montagnes du Caroux et de la vallée de l'Orb.

b-Animer des réseaux APN

Le conseil des pros : un réseau des prestataires APN

L'organisation et l'animation de ce conseil permettent aux acteurs locaux de poursuivre leur investissement et d'apporter leurs expertises et conseils techniques. Cette instance est très appréciée par les prestataires qui ont alors l'opportunité de faire remonter les attentes des clientèles mais aussi leurs besoins spécifiques. Instaurée dès le début du pôle de pleine nature, il est proposé de poursuivre et renforcer cette animation.

Un réseau des clubs

Le territoire a la chance de bénéficier de nombreux clubs APN dynamiques mais qui peuvent parfois sembler fragiles en raison de l'essoufflement des bénévoles et de la difficulté à mettre en place de l'encadrement professionnel pérenne. Un animateur territorial dédié à l'animation d'un réseau des clubs pourraient permettre leur consolidation et leur développement.

Objectif opérationnel 3 : Développer une pratique locale et pour tous

Développer la pratique scolaire :

Parce que la qualité de vie sur un territoire est un élément majeur de son attractivité, que les APN sont vecteurs de valeurs positives mais aussi parce qu'aujourd'hui la sédentarité est un fléau qui touche toutes les populations, il est proposé de contribuer au développement de la pratique APN dans les écoles primaires. Suite à notre expérimentation dans le cadre du Plan alimentaire Territorial de programme d'activités de pleine nature sur plusieurs semaines dans le cadre scolaire, il a semblé pertinent de chercher à étendre ce dispositif. En effet, les scolaires représentent un public « captif » dont on est sûr que les participants suivront l'ensemble des séances.

Par ailleurs, lors de la mise en œuvre du PPN1, le territoire a vu la création de plusieurs sections sportives au sein des collèges et lycée. Les collectivités les ont beaucoup soutenues et souhaitent poursuivre leurs engagements.

Montagnes du Caroux pour tous

Le handicap est un facteur d'isolement, il complique voire interdit l'accès aux espaces naturels. Pourtant, les bienfaits d'une pratique en pleine nature ne sont plus à démontrer. La présence de la Station de Lamalou-les-bains, véritable pôle handisport est une situation unique et particulière. L'association gestionnaire de la Station connaît un beau succès, le matériel étant régulièrement loué. Avec une offre APN intéressante à proximité (Voie Verte, sentiers de randonnées, projet de descentes FTT...), il convient de renforcer l'offre d'APN pour tous mais aussi de la faire connaître au niveau et de créer un dynamique autour des APN pour tous. Plusieurs pistes d'actions sont alors envisagées :

- Identifier et baliser des itinéraires pour les personnes en situation de handicap, en fonction du matériel.
- Créer un événement fédérateur : semi-marathon voie verte, mélange des publics
- Faire de la Station un centre de formation, lieu d'accueil de stagiaires, de formation
- Rechercher des solutions pérennes pour l'animation de la Station
- Développer et diffuser la charte Montagnes du Caroux pour tous.

Maison Sport-santé

La Maison Sport-Santé souhaite accompagner la population du territoire à s'initier à la marche active sur la voie verte. Ce projet consiste à proposer, par l'intermédiaire de QR CODE affiché sur de points d'entrées de la voie verte, d'accéder à des vidéos et des séquences audios permettant d'être accompagné par un coach de La Maison Sport-Santé.

Ambition : Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver
--

Face aux enjeux environnementaux, il s'agira de chercher à avoir un impact plus faible sur le climat tout en maximisant les impacts positifs en local au sein de notre destination, que ce soit économiquement, socialement ou écologiquement.

Objectif opérationnel 4 : Faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable en milieu naturel

Les APN sont reconnues pour créer des conditions favorables au développement d'un tourisme éco responsable consolidant ainsi les emplois touristiques mais aussi favorables à l'attractivité générale du territoire. Il s'agira donc de reconsidérer la mobilité des pratiquants/visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle. Train, transports mutualisés par les prestataires APN eux mêmes, mise à disposition de VAE pour la mobilité dans le territoire, transports en commun, transport à la demande ou encore solutions de mobilité partagée, valorisation de Rezo Pouce, développement du prêt de véhicule...des solutions doivent pouvoir être proposées aux pratiquants/visiteurs soucieux de leur impact carbone.

Il est proposé de :

- Concevoir des suggestions de produits incluant différentes activités, l'hébergement et la restauration et une mobilité la plus décarbonée possible
- Accompagner les acteurs APN à promouvoir les solutions de mobilité décarbonée ou partagée
- Étudier la faisabilité d'itinéraires de raccordement entre la voie verte et les centres-bourgs et les offres de services/hébergement
- Communiquer autour des itinérances cyclo du territoire (Vélocitania, GTMC, Passa Méridia)
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie marketing tourisme durable
- Concevoir un produit touristique dans le cadre de la coopération Leader avec les PNR de l'Aubrac et des Grands Causses autour de la ligne de train Béziers/Bédarieux/Millau/Neussargues.
- Développer la marque Valeur Parc.

Objectif opérationnel 5 : Accompagner l'adaptation aux changements climatiques

Quand bien même nous parviendrons à contenir une hausse des moyennes de températures mondiales en dessous de +2°C, les APN devront de toutes façons s'adapter tant dans le domaine touristique que dans la pratique locale ou sportive. Il est donc crucial d'anticiper et accompagner les évolutions nécessaires auxquelles le territoire devra faire face. Les solutions d'adaptation doivent être en phase avec les engagements de l'Accord de Paris.

Il est donc primordial de proscrire toute maladaptation qui participerait au dérèglement climatique. Il s'agira alors de :

- Conduire des études prospectives pour mieux comprendre les impacts des changements à venir sur le territoire et la pratiques des APN, en particulier sur les activités aquatiques.
- Soutenir des actions permettant d'accompagner le changement de comportements et de pratiques, en complémentarité avec les actions menées Valeurs Parc : sensibilisation, animation, formation, événement, expérimentation, etc.

Objectif opérationnel 6 : Changer de regard sur les sites de pratique

Il s'agit de changer le regard des pratiquants, des visiteurs et des prestataires sur leurs sites de pratiques et de ne plus les envisager uniquement sous l'angle de leurs pratiques mais bien plutôt comme étant avant des espaces naturels accueillant une pratique. Ce nécessaire changement de perspective doit entraîner une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, une prise en compte que l'humain n'est pas le seul utilisateur de l'espace naturel. En particulier l'activité Canyon l'une des plus rémunératrices pour les professionnels de la Pleine Nature, est donc riche d'opportunités mais aussi de menaces. Cette valorisation ne devra pas se faire sans garantie sur le plan environnemental, car tous les canyons se situent sur un zonage environnemental. Il s'agit alors :

- De développer les connaissances spécifiques des milieux naturels locaux des encadrants
- De définir des zones de conservation et de quiétude en plus du cadre réglementaire sur les zones natura 2000 Caroux Espinouse
- D'observer la fréquentation en se dotant d'outils de mesure de la fréquentation (éco-compteurs, Outdoorvision, suivi des statistiques de diffusion et des commentaires des plateformes)
- D'accompagner la maîtrise des flux et de la fréquentation de certains sites de pratiques
- De finaliser les fiches sécurité des canyons avec les services concernés
- D'étudier l'opportunité de la création d'une navette pour la pratique du Rec grand.

Une stratégie inscrite dans les orientations et objectifs supra territoriaux

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique :

Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale : Objectif stratégique 2.4 : Consolider le tourisme et les loisirs

Maintenir et renforcer un cadre de vie durable : Objectif stratégique 3.2 : Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire

Consolider l'attractivité territoriale : Objectif stratégique 4.3 : Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire

Le Contrat Territorial Occitanie

Vivre en bonne santé : Développer des comportements et des environnements favorables à la santé

Mener une démarche d'attractivité globale autour des services et des thèmes forts du territoire. : Consolider, développer et promouvoir le thermalisme, l'offre touristique, sportive et de loisirs

Développer la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques : Informer, sensibiliser et mobiliser sur les enjeux environnementaux et climatiques

Atténuer le changement climatique : Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements du territoire

Schéma Départemental de Développement pour un tourisme durable et responsable 2022 2028

Axe A : Adapter l'économie touristique aux évolutions climatiques pour aller vers un tourisme durable

Axe B : Mieux organiser la diffusion des flux et créer les conditions pour le développement de mobilités décarbonées

Schéma Départemental des sports et loisirs 2023 2028

Axe A : Pour un sport encadré, accessible pour tous

Axe B : Pour un sport au service des solidarités territoriales et du développement local

Axe C : Pour un sport concerté et intégré

La stratégie du PPN permet de répondre à quatre objectifs de la Charte du Parc, à savoir:

- Connaître et gérer les patrimoines naturels pour les préserver
- Faire de la valorisation des richesses du Haut-Languedoc le moteur de développement de la consommation locale
- Développer la sensibilisation et l'éducation au territoire
- Développer de nouvelles activités économiques et l'accueil sur le territoire.

Gouvernance et moyens mis en œuvre

Pérennisant la gouvernance mise en place du PPN1, un comité technique (offices du tourisme, prestataires touristiques, techniciens du Parc, Conseil départemental, Hérault Sport et Hérault tourisme, clubs APN et communautés de communes) et un comité de pilotage (élus des communautés de communes concernées, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Conseil départemental de l'Hérault, d'Hérault Tourisme, d'Hérault Sport, de l'ANCT et du Pays Haut Languedoc et Vignobles) continueront de se réunir régulièrement. Cette gouvernance classique sera accompagnée par la poursuite de l'animation du réseau de prestataires APN, regroupé au sein du conseil des pros mais aussi par la constitution d'un réseau des clubs.

Le PHLV s'est engagé fortement dans ce projet et continuera à le faire en assurant l'animation générale à hauteur d'un ETP. L'animateur/trice du PPN aura pour missions la mise en œuvre du plan d'actions, le suivi des projets, l'animation du conseil des pros et l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie marketing. La responsable du service « cadre de vie durable » participera à l'animation de la gouvernance globale et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de certains projets.

Il est aussi apparu opportun de confier des missions d'animations à d'autres structures locales. Cette répartition des missions, en fonction des compétences de chacun, permet la création d'une véritable synergie territoriale :

- Pays Haut Languedoc et Vignobles : chef de file du Pôle de Pleine nature
- Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc : chef de file de l'écoresponsabilité
- Offices du Tourisme Intercommunal Minervois au Caroux et de Grand Orb : chef de file de la promotion, commercialisation, animation de la destination Montagnes du Caroux et du conseil des pros
- Hérault sport : mise à disposition d'un conseiller technique, accompagnement de la démarche PDESI et animation du réseau des clubs.

Une démarche d'évaluation

L'animation des « Montagnes du Caroux » sera suivie, comme pour la période 2017-2022 (cf bilan en annexe) par des indicateurs de performance permettant d'objectiver la participation des acteurs du territoire.

L'évaluation sera aussi réalisée par des bilans annuels de mise en œuvre du plan d'actions réalisés par l'animateur du PPN. Enfin des indicateurs seront suivis pour chaque objectif opérationnel comme indiqués dans la partie 3.

L'évaluation de l'impact de la démarche pôle de pleine nature sur la qualité de vie et l'attractivité du territoire comme sur l'économie touristique est particulièrement complexe et lourde à mettre en œuvre comme l'a démontré la mise en œuvre du taux d'activité à l'échelle des PPN du Massif central. D'autant que parfois des changements majeurs, extérieur au territoire, peuvent avoir un impact fort, voire très fort sur, par exemple, les niveaux de fréquentation comme l'a démontré la crise sanitaire. Néanmoins, si une vision quantitative est sans doute trop complexe à mettre en œuvre, notre réseau APN de clubs et de prestataires nous permettent d'avoir une vision qualitative des évolutions et ainsi nous adapter en conséquence.

PPN1 versus PPN2

Ce deuxième volet du PPN présente une stratégie plus transversale, en accord avec les enjeux très prégnants du changement climatique et de la santé, ceux-ci impactant la qualité de vie et donc l'attractivité de notre territoire. L'accent est donc mis plus fortement sur l'engagement vers des pratiques durables. L'organisation du Pays HLV a d'ailleurs été modifiée en créant un nouveau service nommé « cadre de vie durable ». Il regroupe les missions « Développement Durable et Transition Énergétique », le Contrat Local de Santé et les APN. Ces différentes missions sont interactions fortes avec la stratégie du PPN, que ce soit via la démarche Territoires à énergie positive (TEPOS), le plan de mobilité simplifié ou encore certaines mesures du contrat local de santé comme « Favoriser l'inclusion des personnes handicapées » et « Agir sur les comportements favorables à la santé ». Ainsi cette nouvelle organisation va permettre de travailler dans une plus grande transversalité.

A la différence du PPN 1, le volet Tourisme et plus particulièrement la communication et mise en marché, seront pilotés plus directement par les offices du tourisme. Ainsi, non seulement le PPN gagne en compétence sur cette thématique mais aussi Montagnes du Caroux s'inscrit plus fortement au sein même des OTI, ce qui est un gage de pérennité de cette marque et de son animation.

3- Axes (3 à minima) qui feront l'objet d'un travail spécifique dans le cadre de la stratégie

Orientation : pôle de nature et vie sociale

Le contexte

Aujourd'hui, la santé des français est dégradée du fait du manque de lien social ou encore de comportements nocifs. Les « déterminants de santé » sont fortement ancrés dans les territoires : ils concernent non seulement la qualité de l'air, de l'eau, des relations sociales, l'alimentation mais aussi les possibilités d'exercer une activité physique et d'être au contact de la nature. 1 Français sur 5 pratique moins de 3 heures de sport par semaine, qui est la durée recommandée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) pour être en bonne santé. Le profil santé réalisé par le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Observatoire Régional de la Santé- ORS CREAL) dans le cadre de la reconduction du Contrat Local de la Santé du Pays HLV a mis en avant la prévalence sur le territoire des décès par maladies cardio-vasculaires ainsi qu'une part importante de patients diabétiques dans la population. La sédentarité étant un facteur de risque, la mise en place d'actions en faveur des activités physiques est un levier pour prévenir ces maladies en prévention primaire, secondaire et tertiaire. Pour avoir un impact réel, tant sur la santé que sur les habitudes, la régularité des pratiques est essentielle. Ainsi, la pratique régulière des activités sportives et de pleine nature est une réponse adaptée (proche et peu coûteuse), tout en étant par ailleurs un vecteur essentiel de lien social. Les APN sont bénéfiques pour la santé physique et mentale.

Le Pôle de pleine nature souhaite s'inscrire dans la Stratégie national sport santé 2019-2024 dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.

Les objectifs et les résultats attendus

L'objectif est donc d'agir durablement sur les comportements. Plus spécifiquement, une attention particulière sera portée à la lutte contre la sédentarité. Nos échanges enrichis des différentes expériences menées ces dernières années sur le territoire, nous ont amenés à souhaiter privilégier trois axes de travail :

La pratique scolaire : suite à notre expérimentation dans le cadre du Plan alimentaire Territorial de programme d'activités de pleine nature sur plusieurs semaines dans le cadre scolaire, il a semblé pertinent de chercher à étendre ce dispositif. En effet, les scolaires représentent un public « captif » dont on est sûr que les participants suivront l'ensemble des séances. De plus la pratique scolaire permet de toucher les enfants dont les familles rencontrent soit des difficultés financières soit de mobilité. Ce cadre permet aussi de dépasser les craintes familiales ou encore permet à des enfants éloignés culturellement du monde des APN de découvrir ces activités souvent proches de chez eux. 30 écoles primaires publiques sont présentes sur le territoire. S'il semble difficile de toucher toutes les écoles, nous proposons de faire un appel à manifestation d'intérêt chaque année, de retenir 3 ou 4 écoles par communautés de communes par an, en sélectionnant des binômes commune/école dynamique et volontaire.

L'accent pourrait être mis sur le développement du « savoir rouler à vélo » (SRAV). L'objectif du SRAV est de permettre aux enfants d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en autonomie et en sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et de mobilité active. Intégrer le vélo dans les habitudes de déplacement des enfants contribue à les engager dans un mode de vie vertueux tout en ayant un impact sur leur santé sur le long terme. Le développement de cette pratique parce qu'encadrée forcément par des éducateurs professionnels et qualifiés représente aussi un impact économique pour les prestataires du territoire pouvant ainsi travailler toute l'année localement.

Sport santé : La Maison Sport-Santé a pour objectif premier de lutter contre la sédentarité dans le but d'améliorer la santé en agissant sur la prévention primaire, secondaire et tertiaire. Ceci pour les personnes en bonne santé mais également pour celles atteintes d'une maladie chronique et/ou d'une affection longue durée. La Maison Sport Santé « STER & MOTION » a pour ambition de devenir un acteur fort sur le territoire dans la promotion de l'activité physique et sportive et de l'activité physique adaptée. Afin de répondre à la mission première des Maisons Sport-Santé de promouvoir l'activité physique adaptée et dans un objectif de prévention primaire liée à la sédentarité, la maison sport santé propose d'accompagner la population du territoire à s'initier à la marche active sur les sentiers aménagés à cet effet, en particulier sur la voie verte. Ce projet consiste à proposer, par l'intermédiaire de QR CODE affiché sur des panneaux aux entrées de l'itinéraire, des vidéos et des séquences audios permettant à la population d'être accompagnée lors de leur marche active par un coach de la Maison Sport-Santé. Celui-ci les accompagnera tout au long de leur parcours en les conseillant en les motivant. Plusieurs distances de marche et plusieurs niveaux de difficulté seront proposés.

Animer un réseau des clubs APN : Le territoire a la chance de bénéficier de nombreux clubs APN dynamiques mais qui peuvent parfois sembler fragiles en raison de l'essoufflement des bénévoles et de la difficulté à mettre en place de l'encadrement professionnel pérenne. Un animateur territorial dédié à l'accompagnement des clubs pourraient permettre leur consolidation et leur développement. Il pourrait avoir pour mission de les accompagner dans la recherche de financement, d'apprentis ou de service civique mais aussi développer la communication vers les publics concernés et entre les clubs afin de mutualiser les énergies. Les relations entre clubs pratiquants une même activité sont bonnes et

riches, mais les échanges entre clubs de différentes activités sont moins évidents. Certains clubs évoquent l'intérêt de mettre en place un lieu d'échange, type réseau social, dédié aux clubs APN (par exemple pour harmoniser les calendriers des manifestations). La maison des Montagnes du Caroux pourrait aussi devenir ce lieu de rencontre et d'animation des clubs APN. Hérault sport, office départemental des sports, présente au sein de la maison des Montagnes du Caroux animera ce réseau.

Moyens mobilisés en ingénierie

Outre l'animateur du PPN et la supervision de la responsable du pôle « cadre de vie durable du Pays HLV, cette orientation bénéficiera de l'implication du contrat local de santé, des salariés d'Hérault sport et des communautés de communes.

Partenariat visé

- Maison sport santé
- DRAJES
- Hérault Cport
- Communes
- Communautés de communes
- Éducation nationale.

Éléments d'évaluation

- Nombre d'écoles engagées
- Création de l'application « marche avec ton coach »
- Nombre d'utilisateur de l'application « marche avec ton coach »
- Nombre de clubs impliqués dans le réseau.

Orientation : pôle de nature et accessibilité
--

Le contexte

Le handicap est un facteur d'isolement, il complique voire interdit l'accès aux espaces naturels. Pourtant, les bienfaits d'une pratique en pleine nature ne sont plus à démontrer. Avec une offre APN intéressante (Voie Verte, sentiers de randonnées, projet de descentes FTT...) des centres de rééducation et la présence de la station Thermale de Lamalou-les-Bains, il est apparu pertinent d'initier une dynamique locale autour du PPN qui peut faire référence en matière d'accessibilité aux milieux naturels pour le développement des activités des PMR et des seniors aux APN. La création de la Station, en bordure de la voie verte, permet l'accueil des sportifs valides ou PMR, la mise à disposition de matériel adapté PMR pour la pratique d'activités de pleine nature ou encore la rééducation sur le milieu naturel en impliquant les professionnels de santé et permettant aux personnes institutionnalisées d'accéder et/ou de faire découvrir des zones de milieux naturels. En complément, et grâce à un partenariat fort avec Hérault tourisme, plusieurs documents ont été créés comme l'E-book « Montagnes du Caroux pour tous » présentant 7 itinéraires accessibles suivants recommandations, l'E-book « le Haut-Languedoc pour tous » du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (toute l'offre labélisée tourisme et handicap sur le Parc) ainsi qu'un carnet d'accessibilité de la Voie verte réalisé par le PNR du Haut-Languedoc. Afin de toucher d'autres publics en situation de handicap, dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, le Pays a réalisé un document Facile à Lire et à Comprendre pour les Gorges d'Héric.

Les objectifs et les résultats attendus

Montagnes du Caroux pour tous s'engage donc à poursuivre le développement de l'offre accessible et l'animation du territoire sur cette question. En partenariat avec Hérault tourisme, il s'agira de développer la partie touristique de la Station. En effet, si le succès est réel auprès des professionnels de santé, le public touristique est encore marginal à utiliser le service de location de matériel. Un plan d'actions de communication a été établi pour que la Station soit mieux identifiée. Mais le développement de la visibilité touristique devra obligatoirement s'accompagner du développement de la professionnalisation de l'accueil touristique par l'association gestionnaire du matériel Handinature. Pour cela, le PPN devra les accompagner dans la recherche de solution ne s'appuyant pas uniquement sur des bénévoles.

Une animation globale sur cette thématique sera poursuivie sur l'ensemble du territoire et auprès des clubs et prestataires. Cela pourra passer par l'organisation en partenariat avec le comité régional handisport de formations joellette ou FTT sur le territoire mais aussi par la diffusion de la charte des Montagnes du Caroux pour tous, en cours d'élaboration par Handinature. Il s'agira aussi de poursuivre et développer le travail engagé par l'élaboration de l'e-book Montagnes du Caroux pour tous en organisant l'expertise de nouveaux circuits, non labellissables en l'état, mais circulables suivant recommandation. Pour accompagner ces actions, d'autres projets sont retenus :

- Développer l'offre accessible sur le secteur Minervois Caroux
- Créer un événement fédérateur : semi-marathon voie verte, mélange des publics.

Moyens mobilisés en ingénierie

Outre l'animateur du PPN et la supervision de la responsable du pôle « cadre de vie durable du Pays HLV, cette orientation bénéficiera de l'implication du contrat local de santé, des salariés d'Hérault tourisme, du PNR du Haut Languedoc et des communautés de communes.

Partenariat visé

- Hérault tourisme
- Handinature
- Fédération de sport adapté
- Fédération d'handisport.

Éléments d'évaluation

- Nb de touristes utilisant les services de la Station
- Nb de formations organisées
- Nb d'itinéraires expertisés.

Orientation : Transition touristique et écologique des activités touristiques et de loisirs
--

Le contexte

Les impacts du dérèglement climatique sur l'environnement se font déjà ressentir, mettant en difficulté la pratique sportive, la pérennité des sites de pratique naturels et la bonne organisation des événements. Les pratiquants, les organisateurs d'événements, les gestionnaires d'équipements, les prestataires d'APN devront s'adapter et anticiper les évolutions climatiques. Dernièrement, la loi Climat et Résilience a positionné l'action publique dans un contexte de renforcement de la prise en compte des conséquences du changement climatique dans notre société. Néanmoins, s'adapter risque de ne pas suffire si nous ne réduisons pas de manière importante notre impact sur l'environnement. En effet, plus nous tarderons à réduire nos émissions de CO2, plus les conséquences seront importantes et irréversibles, et les adaptations difficiles et coûteuses.

Les APN sont reconnues pour créer des conditions favorables au développement d'un tourisme éco responsable consolidant ainsi les emplois touristiques mais aussi favorables à l'attractivité générale du territoire et notamment l'attractivité résidentielle. Plus localement, l'analyse des comportements des clientèles françaises réalisée par Hérault tourisme en 2019 indique que 93% des touristes qui ont séjourné sur le département ont pratiqué une activité de pleine nature. 61% ont randonnée, 22 % fait du VTT, 16 % du canoë et 6% de l'équitation. 15% ont indiqué avoir visité le PNR du Haut-Languedoc et plus spécifiquement 14 % le Caroux et les Gorges d'Héric. De plus, notre territoire bénéficie d'un bassin de population proche important avec Montpellier, Toulouse, Béziers et Narbonne. Il semble donc pertinent aujourd'hui de poursuivre le développement du tourisme de pleine nature, engagé lors du premier pôle de pleine nature. Mais les APN et le tourisme, ayant comme toute activité humaine, un impact négatif sur le climat, il est primordial de poursuivre et de renforcer les politiques de transition écologique et de prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre induites par les pratiques, en particulier la réduction et l'optimisation des déplacements.

Les objectifs et les résultats attendus

Notre stratégie cherchera donc à avoir un impact plus faible sur le climat tout en maximisant les impacts positifs en local au sein de notre destination, que ce soit économiquement, socialement ou écologiquement. Il s'agira de faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable. Cet objectif stratégique sera mis en œuvre dans le cadre d'une approche transversale, en lien fort avec la mission Développement Durable du Pays HLV. Trois points seront plus particulièrement travaillés :

La mobilité : Les activités de pleine nature et de loisirs doivent comme les autres secteurs contribuer à l'atténuation au changement climatique. Pour cela, le pôle de pleine nature s'engage à d'une part développer des séjours le plus décarbonés possible et d'autre part à accompagner, grâce à une animation dédiée, les organisateurs d'événement sportifs mais aussi les prestataires APN à promouvoir les solutions de mobilité décarbonée ou partagée. Il s'agira donc de reconsidérer la mobilité des pratiquants/visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle. Train, transports mutualisés par les prestataires APN eux même, mise à disposition de VAE pour la mobilité dans le territoire, transport en commun, transport à la demande ou encore solutions de mobilité partagée, valorisation de Rezo pouce, développement du prêt de véhicule.... Le Pays a, par ailleurs, été désigné comme référent local sur la thématique de la mobilité pour accompagner le renforcement et la mutualisation des actions en faveur de l'écomobilité et a engagé, en partenariat avec les communautés de communes mais aussi avec la Région, l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié. Ce plan en cours de réalisation implique une concertation large de l'ensemble des acteurs du territoire y compris les acteurs touristiques. Ces préconisations seront pleinement intégrées à la démarche du PPN.

La stratégie marketing : Le Pôle de pleine nature s'engage dans un premier temps à conduire une étude permettant de faire le bilan de la mise en œuvre de la stratégie marketing du PPN1, puis de définir les étapes, le chemin pour devenir une véritable destination de tourisme durable et, enfin de concevoir une stratégie marketing ambitieuse capable d'associer la marque Montagne du Caroux et tourisme durable. Cet accompagnement permettra aussi aux acteurs du territoire de se positionner

sur la question des labels de destination type green destination, à envisager plus comme une méthode, un cadrage, que comme un argument de vente du territoire étant entendu que la marque est bien Montagnes du Caroux.

L'adaptation : Quand bien même nous parviendrons à contenir une hausse des moyennes de températures mondiales en dessous de +2°C, les APN devront de toutes façons s'adapter tant dans le domaine touristique que dans la pratique locale ou sportive. Les prestataires d'activités de pleine nature font d'ores et déjà part des impacts ressentis par exemple lors de la saison touristique 2022 : épisodes de fortes chaleurs limitant les sorties en VTT ou en randonnée, baisse importante des niveaux d'eau dans les canyons voir dans l'Orb, fuite des touristes par crainte la chaleur....

Par ailleurs les pratiquants eux-mêmes sont et seront impactés par des températures en hausse et des vagues de chaleur toujours plus intenses et fréquentes. En 2020, 77 % de la population française a été exposée au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte. La transformation de nos pratiques sportives et l'évolution des comportements des pratiquants sont donc indispensables. Mais la transformation d'un comportement est un chemin long et progressif. Le renforcement de la capacité d'agir des acteurs est donc un axe majeur de l'adaptation territoriale. Cela contribue à produire les conditions permettant de mobiliser les ressources pour appréhender la situation et les moyens d'agir. Le pôle de pleine nature s'engage à animer une réflexion collective pour bâtir selon les spécificités des APN des trajectoires d'adaptation à court et moyen terme. Cet engagement est à croiser avec la démarche Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT) à laquelle le Pays devrait postuler. TACCT est une démarche de l'ADEME et permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

Moyens mobilisés en ingénierie

Outre l'animateur du PPN et la supervision de la responsable du pôle « cadre de vie durable du Pays HLV, cette orientation bénéficiera de l'implication du chargé de mission développement durable et transition écologique, en particulier pour assurer la perméabilité entre le PPN, le plan de mobilité simplifié et la stratégie d'adaptation territoriale, des salariés d'Hérault tourisme du PNR du Haut Languedoc et des offices du tourisme.

Partenariat visé

- La Région Occitanie
- ADEME
- CRTE
- PNR Aubrac
- PNR des Grands causses

Éléments d'évaluation

- Nombre de suggestion des séjours décarbonés conçus et proposé
- Une stratégie marketing de tourisme durable
- Nombre d'études d'impact du changement climatique
- Nombre de réunions de sensibilisation

Orientation : gestion des flux dans le temps et dans l'espace sur des sites à forte notoriété ou sur des espaces naturels fragiles

Le contexte

Les pratiques d'activités de pleine nature (APN) gèrent un engouement avéré, qui amènent chaque année un nombre de plus en plus élevé de pratiquants dans le milieu naturel mais ceux ci n'ont pas toujours conscience de leurs impacts, avec parfois des conséquences négatives pour les milieux. Pourtant, la proximité avec la nature confère aux APN une responsabilité quant au respect de ces espaces privilégiés. Certains sites de pratique du territoire font aussi face à des activités qui les impactent et imposent l'identification et la régulation de ces activités, l'identification de seuils et la gestion des flux de fréquentation. La prise en compte des enjeux environnementaux et des limites environnementales par le secteur des sports de nature remet en question notre manière d'utiliser les espaces naturels et bouscule certains usages et fondamentaux. Les politiques environnementales locales impactent la qualité du territoire et par là même son attractivité. Les territoires ruraux disposent d'aménités environnementales spécifiques (biodiversité, paysages...) qui constituent autant de richesses à valoriser, à partager et à protéger.

Les objectifs et les résultats attendus

Le PPN s'engage à participer à changer le regard des pratiquants, des visiteurs et des prestataires sur leurs sites de pratiques et de ne plus les envisager uniquement sous l'angle de leurs pratiques mais bien plutôt comme étant avant des espaces naturels accueillant une pratique.

L'éducation : le besoin de nature et la fréquentation des milieux naturels ne cessent d'augmenter. Urbains à 80 %, les Français ne connaissent pas forcément les milieux naturels qu'ils aiment fréquenter, ni la biodiversité de ces espaces. Il leur est difficile d'imaginer que leur présence peut perturber le rythme biologique de certaines espèces et dégrader la beauté des paysages par le bruit, les déchets et les aménagements touristiques. L'encadrant d'activité de pleine nature apparaît comme un acteur important de l'éducation à l'environnement ne serait-ce que parce que leur pratique personnelle et professionnelle se déroule en milieu naturel. Cependant, parler d'écologie nécessite des connaissances sur des milieux parfois complexes, difficile à appréhender et pour lesquelles ces personnes ne se sentent pas compétent et légitime. Il s'agira alors de développer leurs connaissances spécifiques aux milieux locaux dans lesquels la pratique se déroule. Pour cela, il sera sans doute nécessaire de renforcer la coopération avec les acteurs locaux de la protection de l'environnement.

La préservation : dans un objectif de préservation de la biodiversité et de réduction des impacts des pratiques APN, il semble aussi intéressant d'accompagner les collectivités dans la définition de zone de conservation, en dehors des zones réglementaires. Il s'agirait de définir des zones sur lesquelles les collectivités s'engageraient à ne pas développer de nouvelles offres APN.

La gestion de la fréquentation : Les activités aquatiques feront aussi l'objet d'une attention plus soutenue. Un rapprochement entre les services GEMAPI et les acteurs du tourisme pourrait s'avérer pertinent, via une rencontre annuelle, sur des périodes où ces services sont un peu moins sollicités. Il s'agirait principalement d'échange d'information sur les travaux prévus.

Enfin, en ce qui concerne la pratique du canyonisme, il est proposé de se concentrer sur le canyon du Rec Grand. En effet, il semble bien que l'enjeu principal de cette activité sur le territoire soit la gestion de ce canyon, la pratique dans les autres canyons étant plus anecdotiques et présentant beaucoup moins de difficultés. Il est proposé de ne pas se concentrer sur la question du parking et surtout sur la question foncière, que le territoire ne maîtrise pas, mais de répondre au problème de gestion des flux de manière plus globale en étudiant l'organisation d'une navette au départ de Mons. Ceci permettrait aussi, par le nombre de navettes proposées, de gérer la fréquentation et ainsi d'une part continuer de proposer un produit de qualité et d'autre part limiter les impacts sur l'environnement.

Enfin, le site touristique des Gorges d'Héric accueillant 150 000 visiteurs chaque année a fait l'objet d'une étude de gestion de la fréquentation lors du PPN1. Des études plus opérationnelles sont actuellement en cours de réalisation par la commune, entre autre au sujet du développement de la mobilité douce. La mise en œuvre de l'ensemble des projets fera l'objet d'une planification portée par la commune de Mons la Trivalle. Le site de Réals et ses environs le long des berges de l'Orb font aussi l'objet d'une fréquentation forte pendant la saison estivale. Une étude est en cours et devra définir les axes d'amélioration de ce site.

La gestion des flux sur nos sites de pratique ne peut se faire sans une connaissance fine des fréquentations. Les communautés de communes et les offices du tourisme sont engagés avec le Département sur le déploiement d'outdoorvision. Ce dispositif viendra compléter les informations données par les écompteurs d'ores et déjà implantés sur le PPN. L'ensemble sera conforté par les retours de terrain des clubs et des prestataires impliqués dans les réseaux du PPN.

Moyens mobilisés en ingénierie

Outre l'animateur du PPN et la supervision de la responsable du pôle « cadre de vie durable du Pays HLV, cette orientation bénéficiera de l'implication des salariés du département, d'Hérault tourisme, du PNR du Haut Languedoc, des communes et des communautés des communes et des offices du tourisme.

Partenariat visé

- Prestataires canyons
- Département.

Éléments d'évaluation

- Nb d'encadrants sensibilisés
- Etude faisabilité de la navette
- Nb de réunion GEMAPI/OTI
- Mise en place de l'observatoire des fréquentations.

4- Plan de financement

Situation vis-à-vis de la TVA :

Porteur assujetti en totalité ou partiellement à la TVA. Dans ce cas, le taux de subvention s'appliquera sur le montant HT des dépenses.

Porteur non assujetti à la TVA. Dans ce cas, le taux de subvention s'appliquera sur le montant TTC des dépenses.

Dépenses Ressources sur 3 ans

Postes principaux de dépenses (*)	Montants en €	Origine	Montants en Euros	% par rapport au coût total
Salaire chargé animation PPN	126 900	FNADT	61 335	42 %
Coût indirect (15 %)	19 035	Autres fonds publics (détailler)	55 480	38%
		Autofinancement	29 185	20 %
TOTAL	145 935	TOTAL	145 935	100 %

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'engage fortement sur la mise en œuvre et l'animation du PPN en prévoyant, outre le poste d'animation, que la responsable du « service Cadre de vie durable » y consacre 20 % de son temps de travail, ce qui représente 34 500 € sur 3 ans.

OBLIGATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussigné, Jean ARCAS, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sou mets le projet décrit dans le présent formulaire au titre de l'appel à projets « Pôle de pleine nature » 2023 - Saison 2.

J'atteste sur l'honneur (cases à cocher de façon manuscrite) :

X L'exactitude des renseignements que j'ai indiqués dans ce présent formulaire et les éventuelles annexes associées,

X La régularité de la situation légale, administrative, sociale, fiscale, comptable et environnementale du maître d'ouvrage,

X Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'État,

X N'être affecté par aucun conflit d'intérêts dans le cadre de la présente demande,

X Avoir pris les dispositions nécessaires pour sensibiliser les membres de ma structure au conflit d'intérêt,

X Avoir pris les dispositions pour que toute personne, élus, technicien, actionnaire etc., susceptible d'être en conflit d'intérêt dans le cadre de cette opération se déclare comme telle et soit écartée des commissions d'appel d'offre ou de toute instance amenée à attribuer une prestation ou un financement en lien avec cet intérêt particulier,

X Ne pas avoir consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée à la présente demande de subvention,

X Que l'opération faisant l'objet de la présente demande n'a subi aucun commencement d'exécution avant la date de dépôt de la candidature.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer la non sélection du projet.

La signature engage le bénéficiaire sur le contenu du présent formulaire et de l'intégralité des documents complémentaires associés.

Fait à Saint-Chinian, le 11 juillet 2023

Cachet et signature du porteur de projet (représentant légal ou délégué)

Jean ARCAS, Président du pays Haut Languedoc et vignobles



Résumé du projet en quelques lignes

L'attractivité du territoire dépend essentiellement de sa capacité à développer son économie, ses emplois, ses services mais aussi de ses aménités dont les APN et les espaces naturels font partis. Face aux enjeux environnementaux et climatiques, il s'agira donc de chercher à avoir des impacts négatifs plus faibles tout en maximisant les impacts positifs en local au sein de notre destination, que ce soit économiquement, socialement ou écologiquement. La transition territoriale doit donc être au cœur de la démarche et doit être pensée avant tout pour améliorer le bien-vivre des populations résidentes et pour en attirer de nouvelles. Mais la qualité de vie sur le territoire passe aussi par le bien-être, en lien avec la santé, or le territoire bénéficie d'atouts sur lesquels il est possible de s'appuyer comme un cadre de vie favorable à la pratique d'activités de pleine nature.

Ainsi, la stratégie des Montagnes du Caroux vise deux ambitions déclinées en 6 objectifs opérationnels :

Des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale

Objectif opérationnel 1: Une offre d'activité attractive

Objectif opérationnel 2: Développer un accueil et une animation dédiés aux APN

Objectif opérationnel 3 : Développer une pratique locale et pour tous

Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver

Objectif opérationnel 4 : Faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable en milieu naturel

Objectif opérationnel 5 : Accompagner l'adaptation aux changements climatiques

Objectif opérationnel 6 : Changer de regard sur les sites de pratique

Documents à joindre :

- Lettre d'intention formalisant l'engagement de la structure chef de file ; courrier d'engagement des communautés de communes concernées si le territoire de projet associe plusieurs communautés de communes (parcs naturels, Pays/PETR).
- Délibération
- Des documents techniques synthétiques pourront être transmis en complément (cartes, schémas, tableaux, diaporamas uniquement) permettant d'argumenter l'intérêt du projet.

Règles et modalités de l'appel à projets

1- Territoires éligibles

La taille minimale du territoire exigée est celle de la communauté de communes ; territoires éligibles : communauté de communes, parcs naturels, Pays/PETR, communauté d'agglomération, territoire issu de regroupement de collectivités locales (syndicat, ...). Les bénéficiaires peuvent être des collectivités locales ou leur groupement. La structure chef de file devra disposer de toute la légitimité nécessaire pour animer et porter la stratégie touristique visée. Lors de l'instruction, dans le cas de candidatures intéressantes visant des territoires contigus, des demandes de regroupement pourront être formulées par le partenariat Massif central.

2- Durée du projet

La durée du projet est de 3 ans

3- Engagement des territoires-lauréats

- Organisation d'au moins un comité de pilotage par un associant les cofinanceurs Massif central.

Lors de ce comité de pilotage, il est attendu une présentation actualisée de la démarche mise en œuvre.

- Engagement à participer à la mise en réseau Massif central.

Afin de développer une culture partagée, échanger entre pôles, se former et se « co-former » (partage de méthodes de travail, de bonnes pratiques, ...), réfléchir à la mise en place d'actions partenariales, une mise en réseau est organisée afin de favoriser une mutualisation à l'échelle du Massif central ; prévoir à cet effet 4 jours par an.

- Engagement à consacrer 1 à 2 jours à des actions de communication et de diffusion d'expériences dans le Massif central.
- Engagement à évaluer le projet (approches quantitative et qualitative) au travers de différents indicateurs relatifs aux objectifs poursuivis et permettant un suivi régulier du projet.
- Rédaction d'un rapport d'activité annuel présentant le travail réalisé et l'état d'avancement du projet.
- Mise en place d'une communication active autour du projet :
 - Au lancement du projet, rédaction d'un texte synthétique présentant le projet publiable sur le site internet « massif-central.eu ».
 - Réalisation de capsules vidéo, au lancement et à la clôture du projet ; des capsules supplémentaires pourront également être proposées lors des étapes-clé du projet.
 - Communication dans la presse locale et sur les réseaux sociaux.

4- Soutien financier

Dépenses éligibles : frais de personnel liés à l'animation du pôle sur la base d'un ETP.

L'assiette éligible porte sur 60 % d'un ETP, intégrant le salaire et les coûts indirects. Les frais de mission ne sont pas éligibles. Une seule structure est éligible par pôle. Taux d'aide : 70 %.

Pour prendre en compte le cas de temps partiel, une dérogation pourra être accordée - sous réserve de l'appréciation du projet - par rapport à la base d'un ETP qui pourra être ramené à 0,8 ETP minimum, et devra correspondre à la quotité de travail de la personne en charge de l'animation exclusivement dédiée au projet (soit un seul animateur, dédié au projet). Exemples : 0,8 ETP éligible si la personne travaille à temps partiel à 80% et 0,9 ETP éligible si la personne travaille à temps partiel à 90 %.

Aide plafonnée à 79 603 € pour 3 ans

A noter que les dépenses de personnel relevant d'agents de la fonction publique territoriale ne sont pas éligibles à cette aide.

En complément de cette aide de l'Etat finançant l'animation du pôle, des crédits pourront être mobilisés, sous réserve des modalités d'intervention de chaque financeur, pour la réalisation du plan d'actions : crédits des Conseils Régionaux et Départementaux, crédits relevant du programme opérationnel FEDER Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027 et de sa priorité 7 Massif central, crédits d'EDF Hydro.

5- Critères d'appréciation des candidatures

Le processus de sélection des candidatures intégrera prioritairement les critères d'appréciation suivants :

- Démarche engagée en matière de transition écologique et touristique
- Qualité et périmètre du partenariat ; avec une attention particulière visant les habitants, acteurs locaux (associations notamment) et les partenaires économiques (entreprises, prestataires, ...)
- Modalités de gouvernance en adéquation avec la stratégie à mettre en place et les objectifs visés
- Ingénierie mobilisable au-delà de l'agent en charge de l'animation du pôle de pleine nature (ingénierie mobilisable au niveau des partenaires proches du chef de file)
- Degré d'ambition de la stratégie visée (Cf. 2- Stratégie) ; pour les territoires « pôles de nature » durant la précédente période de programmation, plus value de la stratégie visée par rapport à la période précédente, approche novatrice, nouvelles actions...
- Capacité à réaliser le programme d'actions présenté (identification des maitres d'ouvrage, des modalités de financement, ...)
- Degré d'ambition des axes approfondis via un travail spécifique dans le cadre de la stratégie (Cf. 3- Axes qui feront l'objet d'un travail spécifique dans le cadre de la stratégie).

6- Calendrier

Lancement de l'appel à projets : mi-mai

Date de réception des candidatures : 13 juillet - 12 heures

Comité de programmation : octobre

Sous réserve de disponibilités budgétaires, il est envisagé de lancer un nouvel appel à projets « Pôles de pleine nature » en 2026.

7- Déroulement de la procédure

La procédure comprend les phases suivantes :

- Une phase de dépôt de la candidature
- Une phase de présélection
- Une phase d'auditions de tout ou partie des candidats présélectionnés si nécessaire
- Une phase de sélection finale
- Une phase où les porteurs de projets sélectionnés seront invités à compléter leur dossier en vue de leur examen en comité de programmation (dépôt de la demande de financement)
- Une phase de validation des candidatures retenues en comité de programmation
- Une dernière phase visant la signature de la convention et le lancement du projet.

8- Envoi des dossiers

Les candidatures doivent être transmises par voie dématérialisée avec demande d'avis de réception sur démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fba4c145-6fb8-4226-a32d-a69e3397414d>

Aucun début d'exécution ne devra avoir lieu avant la sélection finale et le conventionnement avec les territoires lauréats.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT -Commissariat du Massif central)

Bertrand Cazal : 06 27 48 33 47 / bertrand.cazal@anct.gouv.fr
